

LE TEMPS

secret bancaire Vendredi 10 avril 2009

L'OCDE répond à la Suisse

Par ATS

Le rôle joué par l'OCDE dans les listes adoptées il y a dix jours par le G20 de Londres continue de faire débat. Vendredi, c'était au tour du Luxembourg de critiquer l'organisation internationale. Celle-ci ne manque pas de se défendre, notamment dans une lettre adressée à Berne.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a ainsi réagi début avril aux critiques formulées à son encontre par la Suisse. Dans une lettre adressée à Hans-Rudolf Merz et rendue publique jeudi soir, le secrétaire général de l'organisation, Angel Gurría juge certains propos «inexact».

Il n'y a pas de «listes noires» et l'OCDE n'a «pas inclus, ni projeté d'inclure» la Suisse sur une quelconque liste noire, écrit M. Gurría dans son courrier daté du 2 avril, soit lors du G20. La Suisse n'a toutefois pas pour l'heure d'accord sur l'échange d'informations fiscales qui satisfait aux critères de l'OCDE, ajoute-t-il.

Le secrétaire général souligne encore être conscient que les décisions prises récemment sur l'échange d'informations étaient «difficiles». Mais elles étaient courageuses et correctes, poursuit-il. «Elles permettent à la Suisse de bénéficier pleinement de son rôle dans une économie globale».

M. Gurría regrette en revanche que des fonds helvétiques destinés à la collaboration entre l'OCDE et le G20 aient été gelés. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a en effet décidé de bloquer un poste du budget alloué par la Confédération à l'organisation. La somme gelée se monte à 136 000 euros (208 000 francs).

La Suisse tient à avoir son mot à dire lorsque des listes sont en préparation. Elle s'opposera à l'avenir à ce que de telles analyses soient faites sans être consultée, a indiqué vendredi Roland Meier, porte-parole du Département fédéral des finances au nom du président de la Confédération Hans-Rudolf Merz. Le ministre des finances en a informé par écrit le secrétaire général de l'OCDE, ajoute M. Meier.

La Suisse fait partie des 42 pays qui figurent sur la liste grise, publiée à l'issue du G20. Elle regroupe les Etats qui ont pris l'engagement d'échanger des renseignements fiscaux sans toutefois l'avoir «substantiellement» mis en oeuvre.

Tel est le cas du Luxembourg, dont le ministre des affaires étrangères s'est montré virulent vendredi vis-à-vis de l'OCDE. «Cette liste est un non-sens, un pur scandale, a déclaré Jean Asselborn au magazine allemand «Der Spiegel», cité par dpa.

La liste qualifie la Suisse et le Luxembourg de «paradis fiscaux», au même titre que les Iles Cayman. Des pays comme la Chine (avec Macao et Hong Kong) et ces lieux de retraite pour réfugiés fiscaux que sont les îles – discréditées – anglo-normandes Jersey et Guernsey figurent en revanche sur une «liste blanche, a fait remarquer le ministre.

M. Asselborn a encore défendu la politique fiscale de son pays. «Le Luxembourg ne protège pas les

fraudeurs fiscaux, mais nous ne voulons pas que M. Steinbrück puisse obtenir automatiquement tout ce qu'il veut sur nos comptes rien qu'en pressant sur un bouton», a-t-il ajouté, faisant allusion au ministre allemand des Finances Peer Steinbrück.

Ces dernières semaines, des voix s'étaient déjà élevées en Suisse pour protester contre l'OCDE. Dans le même sens que son homologue du Grand-Duché, Micheline Calmy-Rey s'était déclarée «très surprise» que certaines places financières se trouvent sur d'autres listes que la Suisse, alors qu'elles ne font en tout cas pas mieux en termes de coopération fiscale.

Pour la ministre des affaires étrangères il est important que les autres places concurrentes soient soumises aux mêmes conditions-cadre que la Suisse. La ministre de l'économie Doris Leuthard regrettait elle de «n'avoir ni été mise au courant ni consultée. En tant que membre de l'OCDE, c'est pourtant le minimum», avait affirmé la conseillère fédérale.

LE TEMPS © 2009 **Le Temps SA**